



Formation professionnelle : la dernière réforme rejetée par ses utilisateurs

ECONOMIE Emploi Par Christine Lagoutte Publié le 12/04/2015 à 19:24

Voici une étude bien sévère, qui risque de faire grincer les dents des architectes de la réforme de la formation professionnelle. Réalisée par le cabinet **Fidal** et le spécialiste du conseil en management Amplitude, elle montre qu'un an après son entrée en vigueur, elle reste très mal connue des entreprises. Selon les résultats que Le Figaro présente en avant-première, pour 60% des professionnels interrogés, cette réforme n'apportera quasiment pas de changement au système, alors que d'aucun affirme qu'il s'agit au contraire du texte le plus important des quarante dernières années. Autre constat inquiétant, près de 70% des sondés reconnaissent n'avoir qu'une connaissance minimum des grands axes de cette réforme. «La perception de la loi du 5 mars 2014 est doublement négative: la grande majorité des dirigeants et responsables RH n'en ont qu'une faible connaissance ; et ceux qui la connaissent disent en avoir une mauvaise perception!», résume Philippe Rossignol, directeur général d'Amplitude. Alors que l'un des points majeurs mis en avant par le gouvernement était la simplification des modes de financement (avec une contribution unique de 0,5% ou 1% selon la taille des entreprises) et la diminution de l'obligation de financement (suppression de la contribution de 0,9%), plus de quatre répondants sur dix affirment au contraire que la réforme va entraîner une augmentation des dépenses. «Les chefs d'entreprise ont compris qu'ils allaient devoir autofinancer leur plan de formation, alors qu'auparavant les financements étaient mutualisés. Ce qui va avoir des conséquences importantes sur le choix des formations qu'ils feront, avec des attentes fortes en termes de retour sur investissement», souligne encore Philippe Rossignol. Sécuriser les parcours Les 600 décideurs interrogés par **Fidal** et Amplitude (dont 25% de PDG et de directeurs financiers) se montrent particulièrement sévères avec «la grande innovation de la réforme au service de l'employabilité des salariés», le CPF (compte personnel de formation). Plus de 53% d'entre eux estiment que le remplacement du DIF (droit individuel à la formation) par le CPF va rendre l'accès à la formation plus compliqué, et ils ne sont que 22% à penser que ce compte contribuera à sécuriser les parcours professionnels. Des résultats plus que décevants donc, qui vont à rebours de l'objectif initial de la réforme. Depuis son entrée en vigueur, plus d'un million de comptes ont été ouverts sur 23 millions potentiels. «Les moyens de communication autour de ce nouvel outil n'ont pas suffi à dissiper les inquiétudes», estime Philippe Rossignol, pour qui les entreprises ont peut-être un sentiment de «dépossession des décisions de formation», puisque le salarié n'a pas à demander le feu vert de son employeur pour suivre un parcours en dehors du temps de travail. Il reste, et c'est la bonne nouvelle de cette étude, que la formation professionnelle est assez largement considérée (par 59% des répondants) comme un axe stratégique pour leur entreprise. Mais la loi n'y est sans doute pas pour grand-chose...